

Vraie féministe attend vraie commission

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **77 (1989)**

Heft 1

PDF erstellt am: **23.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-278939>

Nutzungsbedingungen

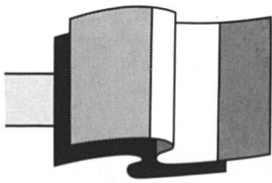
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Vraie féministe attend vraie commission

La Commission italienne pour l'égalité dort depuis bientôt deux ans, mais sa présidente veille.

Pour pouvoir rencontrer Elena Marinucci, secrétaire d'Etat à la Santé et présidente de la Commission nationale pour la réalisation de l'égalité entre hommes et femmes, j'ai dû faire une douzaine de téléphones et deux heures d'antichambre au Ministère de la santé, dans le quartier périphérique romain de l'EUR. Mais ça valait la peine : Elena Marinucci n'est pas une « parachutée » dans les questions féminines comme c'est le cas pour bien des politiciennes, c'est une vraie féministe, qui s'est battue pour le droit au divorce et pour le droit à l'avortement dans le cadre du mouvement, et qui a continué par la suite à combattre les institutions patriarcales à l'intérieur de son parti, le Parti socialiste, où elle a occupé la fonction de responsable de la section féminine.

FS — Depuis quand la commission existe-t-elle ?

EM — Depuis le mois de mai 1984. Il était grand temps de combler le retard de l'Italie dans ce domaine par rapport aux autres pays européens, et même plus généralement sur le plan international. J'avais pu me rendre compte moi-même à Copenhague, en 1980, lors de la Conférence intermédiaire de la Décennie de la femme des Nations Unies, à quel point notre pays était mal outillé sur le plan institutionnel.

FS — Mais justement, quelle est la légitimité institutionnelle de cette commission ?

EM — C'est là que le bât blesse ! La commission a été créée par décret gouvernemental en 1984, à l'époque du gouvernement Craxi (réd : Bettino Craxi, socialiste, a été président du Conseil de 1983 à 1987). Presque simultanément a été créé un Comité pour l'égalité entre travailleurs et travailleuses auprès du Ministère du travail. Ces deux organismes ont pris un certain nombre d'initiatives, soit séparément, soit ensemble, tant que le gouvernement Craxi a été en place. Mais les gouvernements qui ont suivi (réd : gouvernements dirigés par MM. Fanfani, Gorla et de Mita, trois démocrates) se sont désintéressés de la question, et actuellement il ne se passe plus rien, même si les structures ont été partiel-

Elena Marinucci



lement maintenues. Cette situation prouve qu'il est absolument indispensable d'instituer ce genre d'organismes par la voie législative, et pas seulement par décret, pour les soustraire aux aléas des changements de gouvernement.

FS — Et y a-t-il des chances pour que cette légitimation législative se produise ?

EM — Oui. Les deux projets de loi sont déjà à l'étude auprès des commissions respectives. Il y a quelques années, l'idée de créer des organes officiels pour la réalisation de l'égalité suscitait encore une grande méfiance, aussi bien chez les femmes des partis, qui craignaient la perte des prérogatives de leurs propres organisations, que chez les féministes issues du mouvement, allergiques à tout ce qui est institutionnel. Sans parler des résistances masculines... Mais aujourd'hui, on s'est rendu compte que c'est une démarche nécessaire. L'Italie n'a pas pu mettre en œuvre le plan d'application des résolutions de Nairobi (réd : c'est à Nairobi que s'est tenue en 1985 la conférence finale de la décennie des Nations-Unies), faute de structures adéquates. A contrario, la valeur du travail accompli entre 1984 et 1987 (organisation de colloques, publication de brochures) a été reconnue. Désormais il n'y a plus de résistances culturelles, tout le monde est d'accord.

FS — De quels moyens financiers a disposé la commission jusqu'à présent ?

EM — Aucun ! Chaque fois que nous avons voulu réaliser un projet, nous avons dû demander des fonds à la présidence du Conseil. L'adoption de la loi nous garantira automatiquement des fonds propres.

FS — Les membres de la commission ont toujours travaillé bénévolement ?

EM — Eh oui ! Ce qui m'amène aussi à parler du problème de la composition de la commission. Jusqu'à présent n'ont fait partie de la commission que des « têtes pensantes », issues du monde politique, associatif, etc., selon un schéma typiquement italien. A l'avenir, il nous faudra disposer d'un bureau exécutif de fonctionnaires chargé-e-s de mettre en œuvre avec sérieux les idées des « têtes pensantes »...

FS — Regrettez-vous qu'il n'existe pas en Italie de Ministère des droits de la femme ?

EM — Bien sûr. Un ministre, ou une ministre, ne l'oublions pas, participe aux séances du gouvernement. Cela lui confère une immense supériorité par rapport à une présidente de commission. Je n'ai pas perdu espoir qu'un tel ministère puisse être un jour créé par un gouvernement éclairé, ce qui n'enlèverait rien à la nécessité d'une commission. Dans l'actuel gouvernement il existe un Ministère des affaires spéciales, où certain-e-s, du côté démocrétien, avaient voulu caser aussi les questions féminines. Ce qui m'a fait déclarer qu'encore une fois on voulait parquer les femmes entre les mineurs et les handicapés mentaux (réd : jeu de mots intraduisible : « Fra i minori e i minorati »). Heureusement, la titulaire démocrétienne de ce portefeuille, Rosa Russo Jervolino, une femme intelligente (et qui fit œuvre de pionnière en consacrant, en son temps, son mémoire de licence à l'égalité de salaire entre femmes et hommes réd.), a refusé d'entrer dans ce jeu-là !